

Plus de 7 millions d'espaces personnels créés sur www.lassuranceretraite.fr !

Paris, le 26 mars 2018

En 2017, le cap des 7 millions d'inscrits sur le site www.lassuranceretraite.fr a été franchi. Forte du succès de la demande de retraite en ligne, l'Assurance retraite étoffe encore son offre de service dématérialisée.

Des services fiables, neutres et gratuits

En janvier 2017, la demande de retraite en ligne est venue enrichir l'offre de service digitale. Ce service a été particulièrement plébiscité par les utilisateurs : en 2017, 85 457 demandes de retraite ont été déposées en ligne.

En janvier 2018, les demandes en ligne représentent presque 25 % des demandes de retraite et les services en ligne les plus utilisés sont :

1. Le suivi de dossier
2. La consultation des trois derniers paiements
3. La consultation du relevé de carrière tous régimes
4. Le montant déclaré

Les nouveaux services

- *Aria, le nouvel assistant virtuel de l'Assurance retraite*

Afin de compléter l'accompagnement des retraités, qui représentent plus de 40 % des utilisateurs de [lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr), l'Assurance retraite met en place Aria (AR pour Assurance Retraite, IA pour Intelligence Artificielle) en mai 2018.

Cet assistant virtuel, positionné dans l'espace personnel des assurés, sera en mesure de répondre à leurs questions et de les guider pour demander leur attestation de paiement, consulter leur montant déclaré à l'administration fiscale et retrouver leurs dates de paiement. Il repose sur une technologie d'intelligence artificielle qui permet l'apprentissage supervisé. C'est une première pour le service public.

- *La demande de retraite en ligne interrégimes*

La demande de retraite en ligne interrégimes sera disponible en janvier 2019. Ce service, développé par la Cnav pour le compte de ses partenaires du GIP Union Retraite, va simplifier les démarches des assurés. Ils n'auront qu'une seule demande à faire en ligne pour l'ensemble de leurs régimes de retraite de base et complémentaires.

L'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale

Premier organisme français de retraite, la Cnav gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de l'Assurance retraite. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur www.lassuranceretraite.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement de l'attestation de paiement...).